



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°1088) DE MISE A
DISPOSITION DE LA SALLE AUDITORIUM
JEAN-PIERRE-MIQUEL A L'ASSOCIATION «LES
ACCENTS – DIRECTION MUSICALE THIBAUT
NOALLY», A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-25-263
EN DATE DU 30 JUILLET 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Les Accents – Direction Musicale Thibault Noally » représentée par son président Monsieur Frédéric PAILLET, dont le siège est situé 106 boulevard Saint-Germain, 75006 Paris, d'organiser des répétitions d'un ensemble professionnel dans l'auditorium Jean-Pierre-Miquel, le 16 août de 12h00 à 21h00 et les 19 et 20 août 2025 de 9h00 à 18h00 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association Les Accents – Direction Musicale Thibault Noally» représentée par son président Monsieur Frédéric PAILLET, domiciliée 106 boulevard Saint-Germain, 75006 Paris, une convention de location de salle pour un montant de 457,20 € T.T.C (quatre cent cinquante-sept euros et vingt centimes) pour les frais de location auxquels il faut ajouter 66,10 € T.T.C. (soixante-six euros et dix centimes) au titre des frais de gardiennage supplémentaire entraînés par sa venue, afin d'organiser des répétitions d'un ensemble professionnel dans l'auditorium Jean-Pierre-Miquel, le 16 août de 12h00 à 21h00 et les 19 et 20 août 2025 de 9h00 à 18h00.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20250730-lmc1H13343H1-AR Date de réception en Préfecture : 30/07/2025 Date de Publication : 30/07/2025
